

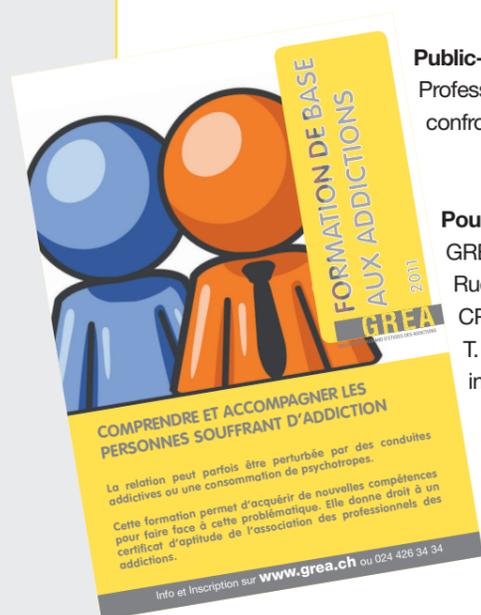
FOCUS: UNE FORMATION POUR NON-SPÉCIALISTES

Une nouvelle offre de formation sera lancée cet automne au GREAA, à l'intention des « non-spécialistes ». Confrontés à des comportements addictifs, les personnes qui n'ont pas de formation spécifique sur la question se trouvent souvent démunies. Le risque de stigmatisation et d'incompréhension augmente. Cependant, l'introduction à certains outils de base, ainsi qu'une connaissance accrue du réseau addiction et des prestations qu'il offre, peut considérablement améliorer la situation.

Cette formation se propose donc de renforcer les compétences en addictions du réseau élargi et d'améliorer l'intervention précoce. Il donne lieu à une certification délivrée par le GREAA.

Cette formation a donc pour objectif de permettre aux participants d'acquérir une connaissance de base sur différents aspects de la thématique générale des addictions qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans leur pratique professionnelle. Elle donne des compétences pour :

- Repérer une situation de consommation/comportement problématique.
- Créer les conditions pour en parler.
- Prendre connaissance du réseau spécialisé pour s'informer et orienter la personne.

**Public-cible**

Professionnels et bénévoles occasionnellement confrontés aux problèmes d'addiction

Pour plus d'informations

GREAA

Rue des Pêcheurs 8

CP 638 - 1401 Yverdon-les-Bains

T. 024 426 34 34

info@grea.ch - www.grea.ch

POLITIQUE NATIONALE**LA LOI SUR LA PRÉVENTION**

La loi sur la prévention a été acceptée par le Conseil National le 11 avril 2011. Elle prend maintenant le chemin de la Chambre des cantons. Cette nouvelle législation vise à améliorer les bases législatives sur la prévention. Elle ne devrait cependant pas avoir un gros impact sur le champ des addictions, car la prévention des dépendances est déjà couverte par d'autres législations. La dîme sur l'alcool restera gérée de manière séparée des autres domaines, comme c'est le cas aujourd'hui.

La nouvelle loi a principalement pour cible le domaine plus large de la santé. Elle adopte une logique plus directement ciblée « dépistage » des maladies, qui diffère donc de l'approche spécifique du domaine des addictions.

ART 3C LSTUP

L'article 3c de la nouvelle loi sur les Stupéfiants met en place des compétences élargies en matière d'annonce des consommations problématiques. Le texte indique que « les services de l'administration et les professionnels œuvrant dans les domaines de l'éducation, de l'action sociale, de la santé, de la justice et de la police peuvent annoncer aux institutions de traitement ou aux services d'aide sociale compétents les cas de personnes souffrant de troubles liés à l'addiction ».

La mise en œuvre de ce beau principe pose cependant un certain nombre de difficultés sur le terrain. En effet, comment favoriser la prise en charge de personnes ciblées, sans tomber dans un système de normalisation des conduites ? Comment rester concentré sur notre cœur de cible, qui sont les situations les plus lourdes, et ne pas se disperser dans la mise en place de systèmes d'annonce au détriment des soins ?

Ce vaste débat doit aujourd'hui être empoigné par tous les acteurs. L'OFSP, en collaboration avec la conférence des délégués cantonaux aux problèmes de toxicomanies (CDCT), est aujourd'hui en pleine réflexion pour trouver des réponses pragmatiques pour la mise en œuvre de cet article.

CANNABIS ET AMENDES D'ORDRE

Le GREAA a pris position sur la proposition d'appliquer les amendes d'ordre. Il soutient la démarche mais s'oppose à une application en dessous de 18 ans. Le système actuel permet en effet d'apporter une aide ciblée pour certaines catégories de jeunes et l'application d'un système d'amende pourrait limiter les possibilités d'intervention.

Nous sommes par contre favorables au principe pour les adultes. Cependant, le principe d'opportunité doit absolument être conservé, voir renforcé. L'établissement d'un système d'amende ne doit pas être un moyen de remplir les caisses de l'Etat, au détriment des consommateurs réguliers. Un modèle de prise de position est disponible sur le site du GREAA.

INTERNATIONAL

1^{ÈRE} CONFÉRENCE DU RÉSEAU EUROPÉEN DE RÉDUCTION DES RISQUES LES 6 ET 7 OCTOBRE À MARSEILLE

Le réseau européen de réduction des risques (EUROHRN) a été fondé par l'IHRA (International Harm Reduction Association) en 2010. Il a pour but de réunir les différents acteurs européens du domaine pour promouvoir la réduction des risques et nos valeurs communes. Le réseau organise sa première conférence cet automne à Marseille.

Plus d'infos sur le site du GREA et ici : <http://www.eurohrn.eu/>

50 ANS DE GUERRE À LA DROGUE

En 1961, était signée la première convention internationale sur les drogues. Ce traité inaugurerait la mise en place du système actuel de prohibition, qui allait progressivement devenir la « guerre à la drogue ». Elle allait bientôt être renforcée par la deuxième convention en 1971, et surtout la troisième, qui demande aux Etats signataires de prendre des mesures pour réprimer non seulement le commerce, mais aussi la consommation.

Cinquante ans après, le moment est venu de regarder en arrière et considérer les résultats de cette lutte contre le commerce illégal de stupéfiants. Cette guerre à la drogue est d'abord un choix politique, qui doit pouvoir être discuté continuellement, sur la base des résultats obtenus et de l'évolution de la situation. L'examen rigoureux des avantages et des coûts induits par ce système doit nous permettre de mieux explorer les alternatives.

Une campagne internationale, nommée « comptons les coûts » (count the costs) vise à faire vivre cette interrogation chez les personnes en charge de la gestion des problèmes liés à la drogue.

Rejoignez ce débat sur : <http://www.countthecosts.org/>

LA COMMISSION MONDIALE SUR LES DROGUES VOIT LE JOUR

Une nouvelle commission a été créée à Genève en ce début d'année 2011. Elle fait suite au succès mondial rencontré par la commission similaire d'Amérique latine, qui avait été fondée, entre autres, par les trois anciens présidents du Brésil, du Mexique et de Colombie. Face aux difficultés que rencontraient leurs pays face aux monstres incontrôlables que générait la prohibition, ils demandaient un changement radical de politique pour des raisons de sécurité et de démocratie.

Cette nouvelle commission reprend ce combat, mais à une échelle globale. Elle promeut la recherche et l'évaluation comme principale source de la politique drogue, en lieu et place de la morale et de l'idéologie. Elle vise surtout à promouvoir une compréhension globale de la question des drogues, qui ne se cantonne pas à la seule question de la consommation, mais qui englobe toutes les externalités que produit la prohibition, au nord comme au sud. La commission est présidée par Fernando Henrique Cardoso, ancien président du Brésil. Notre ancienne conseillère fédérale, Ruth Dreifuss, y siège également, aux côtés de nombreuses illustres personnalités. Souhaitons longue vie à cette commission, qui va assurément continuer à faire parler d'elle.

PLATEFORMES

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES POUR TRAVAIL SOCIAL DE RUE

La PF TSHM a initié un projet de « référentiel de compétences » pour la fonction de travail social hors murs (TSHM). Suite à la charte et aux deux premières assises du TSHM, la plateforme a décidé de passer une étape supplémentaire et de se lancer dans l'ambitieux projet de développer un profil de compétences.

Pour ce faire, le groupe a réuni autour de lui les représentants de quelques-unes des principales institutions qui œuvrent dans le domaine, comme la FASe, REPER et le Relais (rel'ier). La HES sociale de Genève participe également à la démarche, afin de bien intégrer ce nouvel outil dans le paysage des professions du travail social.

NOUVELLES DU GREA

CHANGEMENT AU COMITÉ DU GREA

Le comité du GREA soumettra à la prochaine Assemblée générale la candidature de Stéphane Caduff, actif depuis de nombreuses années dans la prévention en matière d'alcool, notamment à la FVA. Deux congés du comité sont également à signaler. Il s'agit de Guido Biscontin et Sophie Arnaud, qui n'arrivaient plus à concilier toutes leurs activités. Nous les remercions vivement et chaleureusement pour leur engagement dans notre association.

FORMATIONS

JOURNÉE SUR L'INTERVENTION PRÉCOCE LE 22 SEPTEMBRE

Faisant suite à la brochure sur l'Intervention Précoce, le GREA organise une journée interprofessionnelle avec Radix, Addiction Info Suisse et Avenir Social. Elle vise à confronter la vision développée dans la brochure avec la réalité de différents milieux professionnels (sport, animation, justice, etc).

ETAT DES LIEUX SUR LA CYBER ADDICTION LE 24 NOVEMBRE

Le GREA a réalisé avec le Fachverband Sucht un état des lieux sur la cyber addiction, sur mandat de l'OFSP. Le GREA organise une journée pour discuter de ces résultats et explorer les pistes de collaboration entre domaines d'activités différents, aujourd'hui séparés. Des informations seront bientôt disponibles sur le site du GREA.

DAS EN ADDICTIONS : PROJET ACCEPTÉ ET RECONNU PAR LA HES-SO

Le dossier déposé par la fordd pour la mise en œuvre d'un DAS (Diploma of advanced studies) en addictions a été accepté par la HES-SO. Ce certificat donnera droit à 33 crédits ECTS. Ce DAS est constitué du CAS interprofessionnel en addictions, déjà en place, ainsi que de trois modules supplémentaires et un mémoire. Les personnes ayant déjà fait le CAS peuvent donc obtenir le titre en ne faisant que les modules supplémentaires. Les détenteurs d'autres certifications (FLOM, jeu excessif, santé communautaire) bénéficient par ailleurs de reconnaissance d'acquis.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site www.fordd.ch et l'inscription est ouverte.